

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 11
de Votants : 14

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 19 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL, M. Gaëtan PRIVAT, M. Simon PUECH, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Catherine CADENET à Mme Géraldine ARTIS, Mme Laure GARRIBOTTO à M. Jean-François VIDAL, Mme Claudine IACOVO à M. Frédéric ARTIS.

Absente : Mme Isabelle NEGRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien ROUSTAN

Objet : Loyers communaux

Monsieur le Maire informe qu'à ce jour, le montant du loyer au « Local rdc école des frères » est de 550€.

Suite aux travaux effectués dans ce local pour le séparer en 2 locaux distincts, Monsieur le Maire propose d'appliquer les loyers suivants :

Appartement	Loyer 2023	Superficie	A compter du
Local rdc école des frères	350 €	47 m ²	01 Septembre 2023
Local rdc école des frères	200 €	21 m ²	01 Décembre 2023

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'appliquer les loyers proposés par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire